

## Formation DS8 : Sécuriser les dossiers disciplinaires

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 3 janvier 2019

### Présentation

Vous souhaitez approfondir vos connaissances afin d'éviter toute remise en cause de vos procédures disciplinaires.

### Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les divers degrés de faute et les sanctions applicables
- ✓ Définir les différentes étapes de la procédure disciplinaire
- ✓ Minimiser le risque prud'homal dans le cadre d'une procédure disciplinaire

### Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel

### Pré-requis

Notions en ressources humaines

### Programme

#### La caractérisation d'un comportement fautif

- L'anticipation de la contestation du salarié
- L'échelle des sanctions (avertissements, mise à pied, licenciements, etc.)
- La constitution du dossier disciplinaire

#### La mise en œuvre de la procédure disciplinaire

- Les particularités conventionnelles
- Les délais à respecter
- La convocation
- L'entretien préalable (gestion de l'entretien, assistance pour le salarié et l'employeur)
- La notification de la sanction

#### Les suites de la sanction

- L'inscription au dossier disciplinaire
- La prescription
- Le refus d'exécution de la sanction
- L'exercice d'un recours

#### Le contrôle du juge

- L'appréciation des juges du fond
- Les sanctions encourues par l'employeur en cas de non-respect

### Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interrogative et démonstrative
- ✓ Mise en situation, études de cas, retours d'expériences

- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur et ordinateur portable

## Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation  
formation@nexem.fr  
Tél : 01 55 45 33 02